



UNITEE
European-Turkish Business Confederation
Business Beyond Borders



FEDIF
Grand Est
Fédération des Entrepreneurs Franco-Turcs

L'économie sociale et solidaire : Défis et opportunités pour les entrepreneurs d'aujourd'hui

UNITEE Strasbourg, 21 mars 2014



UNITEE est une organisation représentant plus de 15 000 entrepreneurs et professionnels d'origine migratoire dans 24 pays d'Europe. UNITEE défend depuis plusieurs années une Europe solidaire et riche de sa diversité culturelle où les « Nouveaux Européens » incarnent un véritable atout.

Les enjeux de l'économie sociale et solidaire sont multiples pour les entreprises et les entrepreneurs. Visant à combiner aussi bien efficacité économique que finalité sociale, ceux-ci sont considérables, en particulier dans notre contexte de crise économique. C'est pourquoi l'économie sociale et solidaire est au cœur des préoccupations des organismes pour lesquels UNITEE travaille.

Le vendredi 21 mars 2014, UNITEE a organisé une conférence intitulée « *l'économie sociale et solidaire : défis et opportunités pour les entrepreneurs d'aujourd'hui* » dans ses locaux à Strasbourg. La députée européenne Mme Catherine TRAUTMANN et le délégué général de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale M. Pierre ROTH, ont été conviés à cet événement pour discuter de l'économie sociale et solidaire, un sujet actuel en contexte de crise économique.

INTERVENANTS

Modérateur: **Mme Camille SERRES**, Responsable du projet

Mme Catherine TRAUTMANN, Députée européenne, S&D

M. Pierre ROTH, Délégué général de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale



M. Abdurahman ATLI, Secrétaire Général de la FEDIF Grand Est et Chef du bureau de UNITEE Strasbourg, a ouvert la conférence avec un discours de bienvenue en soulignant les enjeux et défis de cette nouvelle forme d'économie dans un contexte de crise économique.

Mme Catherine TRAUTMANN est députée européenne du Groupe de l'Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen et membre de la Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie au Parlement européen. Députée élue du Grand Est, elle est candidate aux élections européennes de mai 2014 et profondément active dans la politique Strasbourgeoise.

M. Pierre ROTH est Délégué Général de la CRESS Alsace, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire. Il s'agit d'un organisme à but non lucratif représentatif de mouvements associatifs, coopératifs et mutualistes constituant l'économie sociale et solidaire. Pierre ROTH considère que le sujet de l'Economie Sociale et Solidaire n'est pas assez connu et a besoin d'être plus visible. Aujourd'hui, il s'interroge sur le fait de savoir comment développer des projets sous cette nouvelle forme d'économie.

Définition de l'économie sociale et solidaire : une gouvernance démocratique

Pierre ROTH a commencé la discussion en formulant une définition de l'économie sociale et solidaire. Il a rappelé que cette économie particulière remonte à la fin du XIX^e siècle lors de la Révolution industrielle. L'histoire débute avec un regroupement d'ouvriers à Manchester afin de créer une caisse mutuelle de santé. L'idée consistait à mettre de l'argent dans une tirelire pour que chaque ouvrier, sans couverture sociale payée par l'entrepreneur, puisse se servir afin de payer ses soins en cas de besoin.

Il existe deux définitions de l'économie sociale et solidaire, la première est juridique. L'économie sociale et solidaire se définit par le statut juridique des entreprises, telles que les sociétés d'assurance mutuelle, les associations et le secteur de l'insertion, a signalé Pierre Roth.

Aussi, l'économie sociale et solidaire se définit grâce aux valeurs qu'elle transmet. C'est-à-dire, l'économie sociale et solidaire place la personne au cœur de l'entreprise, a précisé M. Roth. Il ne s'agit pas d'une simple formule, mais d'une économie se déclinant en un certain nombre de principes, que les entrepreneurs essayent d'appliquer tous les jours. Parmi ces notions se trouve le concept de la primauté de l'homme sur le capital. En effet, peu importe la part de capital apporté dans l'entreprise, une personne sera toujours égale à une voix. Il s'agit d'une gouvernance démocratique de l'entreprise. Concernant le profil, il n'y a pas d'actionnaires extérieurs à rémunérer, la répartition des dividendes n'est donc pas la même. De fait, le résultat sert à mettre en place des actions de solidarité (telle que l'amélioration des conditions de travail), ou bien il est placé en réserve.

L'économie sociale et solidaire à différentes échelles.

Catherine TRAUTMANN, a souligné l'existence d'environ 12.000 établissements basés sur le modèle de l'économie sociale et solidaire en Alsace. Cela représente d'ailleurs 11% de l'économie alsacienne et comptabilise 50.000 salariés.

Au niveau national, l'économie sociale et solidaire représente 2.4 milliards de salariés, soit 10% du Produit Intérieur Brut. Il s'agit donc d'une réelle économie de marché, a remarqué Mme Trautmann. La France a une longueur d'avance en matière d'économie sociale et solidaire, elle représente un véritable moteur au niveau européen, a-t-elle confirmé.

Il existe également une définition de l'économie sociale et solidaire au niveau européen. La définition européenne décrit trois critères principaux de l'entreprise sociale et solidaire : il convient que l'entité soit « frappée » par l'innovation sociale (c'est le critère permettant d'avoir une reconnaissance) ; que son mode d'organisation soit particulier ; et enfin que ses bénéfices soient réinvestis dans un objectif social.

Pourtant, il existe une bataille concernant la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire à l'échelle européenne. Aujourd'hui, seulement les SA et SARL à statut coopératif sont des entités appartenant à l'économie sociale et solidaire.

Le désaccord concernant le statut des associations.

Toutefois, un pas a été franchi récemment à l'échelle européenne sur les mutuelles, mais pas encore pour les associations. Des pays comme la France, l'Italie, la Belgique montrent un engagement très fort concernant ce type d'économie sociale et solidaire. Cependant, pour les pays qui ont quitté le communisme, ils appréhendent ce type de modèle économique. Ils ont besoin d'explications et davantage d'informations à propos de l'économie sociale et solidaire.

Catherine TRAUTMANN a remarqué que le président de la Commission européenne, M. Barroso, a refusé l'appellation d'économie sociale et solidaire aux associations. La Commission reconnaît la création des associations mais refuse de les admettre comme appartenant à l'économie sociale et solidaire. En effet, cette institution européenne a comme unique référence l'économie de marché, qui correspond à l'économie classique.

D'après la Commission européenne, il n'y a pas d'activité économique dans les associations. La députée européenne a déploré le fait que la Commission aille dans ce sens. Or, Jacques DELORS, ancien Président de la Commission européenne, était proche des courants de pensées engagées socialement. Le Parlement Européen, quant à lui, refuse aussi la promotion des associations. Le Parlement a une vision

impérative, voir impérialiste, du fonctionnement et se bloque dès lors que l'on sort d'une vision traditionnelle, a signalé Mme Trautmann. De plus, l'Allemagne, s'oppose également à l'attribution du statut « économie sociale et solidaire » aux associations.

D'après Catherine TRAUTMANN, la réelle difficulté reste la reconnaissance des acteurs de l'économie sociale et solidaire comme entrepreneurs. Malheureusement, de nombreuses associations ne peuvent pas adhérer à la Chambre du Commerce et de l'Industrie car elles ne sont pas considérées comme telles. Enfin, la députée européenne précise que la Commission européenne est chargée de mettre en œuvre le marché intérieur, qui est le véritable modèle traditionnel. La Commission aborde donc l'économie seulement sous l'angle de la concurrence.

L'impact de la crise sur l'économie sociale et solidaire

Pierre ROTH a reconnu que la crise a joué en faveur de l'économie sociale et solidaire. Cette dernière a été un réel moteur de l'économie, pourtant dans une très mauvaise conjoncture, et la Commission s'est sentie obligée de prouver qu'elle encourageait des actions positives (en opposition avec les plans d'austérité). Les sociétés incorporant le modèle de l'économie sociale et solidaire ont été moins touchées par la crise, en effet, ne reversant pas leurs profits aux actionnaires, ces entreprises ont profité davantage de réserves.

Conclusion : une économie méritant plus de reconnaissance

Finalement, Pierre ROTH a déploré l'absence de visibilité politique de l'économie sociale et solidaire. L'économie sociale et solidaire a besoin davantage de soutien. En 2009, une convention a été signée entre le recteur et le CRESS afin de pouvoir l'enseigner dans les écoles. Benoit HAMON, ministre délégué à l'Economie Sociale et Solidaire et à la Consommation, a d'ailleurs conduit une réforme afin que l'économie sociale et solidaire représente 11% de l'enseignement de la matière « économie ». En outre, les conférences interactives sur l'entrepreneuriat social à Strasbourg les 16 et 17 janvier 2014, auxquelles a participé Mme Trautmann, ont été un réel levier pour l'économie sociale et solidaire à l'échelle régionale et européenne.



UNITEE Strasbourg souhaite remercier tous les participants pour leur précieuse contribution à cet événement !

UNITEE Strasbourg

Adresse: 16 Allée Spach
4ème étage
67 000 Strasbourg
FRANCE
Tel.: 03 88 24 41 38
Fax: 03 88 31 37 82

PRESSE & INFORMATION

Camille SERRES
Responsable Projet
Tél.: 03 88 24 41 38
Email : cserres@unitee.eu

www.unitee.eu
<http://blog.unitee.eu>
https://twitter.com/UNITEE_Europe